



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Jean-Marc Léveillé entend favoriser l'accessibilité universelle

Longueuil, 27 octobre 2021 — Le candidat à la mairie de Longueuil Citoyen, Jean-Marc Léveillé s'engage à faire de l'accessibilité universelle un des grands chantiers de son mandat advenant son élection à la mairie de Longueuil, le 7 novembre prochain. Un engagement que Jean-Marc Léveillé et Colette Éthier, candidate dans LeMoyne-de-Jacques-Cartier, ont réitéré dans le cadre d'une rencontre tenue avec l'Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL).

« L'accessibilité universelle est un chantier permanent qui s'inscrit dans le quotidien de nos concitoyens qui fréquentent nos parcs, empruntent les rues, circulent en transport en commun, visitent nos bâtiments publics, participent à la vie publique. Mais il y a des freins à la mobilité déjà identifiés et auxquels on doit continuer de s'attaquer. Il souhaite d'ailleurs que la Ville prenne l'habitude de consulter suffisamment en amont les organismes comme l'AUTAL lors de la conception, de la réalisation et du suivi de différents projets et services municipaux, afin de s'assurer qu'ils sont conçus dans le respect des principes d'accessibilité universelle », d'indiquer Jean-Marc Léveillé.

Engagements en matière d'accessibilité universelle

- Compléter les démarches engagées pour la réalisation d'une première véritable politique d'accessibilité universelle pour Longueuil, ainsi que le plan d'action qui en découlera
- Désigner au sein de l'administration municipale une personne dédiée exclusivement au Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH) en lui donnant les ressources nécessaires à la réalisation de ses différents mandats;
- Prévoir une enveloppe de 500 000 \$ par année pour les ajustements en matière d'accessibilité sur les projets existants, et remettre en place les comités de test terrain au sein du comité PIPH;
- Déployer des mesures concrètes en collaboration avec le milieu communautaire pour améliorer le déneigement pour les personnes à mobilité réduite, comme il en existe à Montréal depuis l'an dernier;

- Utiliser les technologies de type GPS pour bonifier le niveau de service de déneigement dans certains secteurs sensibles et aux abords de certaines résidences ;
- Revoir le cahier de charges techniques pour y insérer les normes et standards les plus élevés en matière d'accessibilité universelle ;
- Réaliser un bilan hivernal annuel comportant une section spécifique en matière d'accessibilité universelle, avec les recommandations visant son amélioration année après année.
- Utiliser l'expertise acquise par des organismes en accessibilité universelle dans la formation continue des employés de la Ville, autour des enjeux liés à l'accessibilité et aux défis auxquels font face les personnes en situation d'handicapé dans leur quotidien ;
- Assurer la pérennité du financement du transport adapté offert par le RTL ;

« Avec ces mesures, la Ville de Longueuil sera plus proactive et aura les moyens de répondre adéquatement aux besoins de tous les citoyens. » a déclaré Colette Éthier

Rappelons que Madame Éthier fut présidente du Réseau de transport de Longueuil (RTL) de 2013 à 2017, période durant laquelle elle a notamment vu au déploiement de solutions technologiques innovantes favorisant la mobilité et l'accessibilité universelle en transport en commun.